Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 029-212901235-20260908-DELIB_20260902-DE

MAIRIE DE LENNON

29190 LENNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice	15
Présents	14
Votants	14

Le mardi 8 septembre deux mil vingt-six,
Le Conseil municipal de la Commune de LENNON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Ronan JEZEQUEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 03/09/2026
Secrétaire de séance : Yannick CARIOU

Présents : R. JEZEQUEL, M. CHAUSSY, J.M. CHAUSSY, M. LALLAOURET, P. MARTINEZ, M.C. JEZEQUEL, J-J. LE GUILLOU, G. HICHER, V. FOUBERT, J. LE GUEN, M-L. BARADEZ, J. BERNARD, B. GADAL, Y. CARIOU

Absent excusé : A.M. LE BIHAN

OBJET : Demande de subvention pour l'acquisition de casiers alimentaires – DCM20260902

Madame Lallaouret, Adjointe au Maire expose à l'assemblée que le projet « d'Épicerie partagée au service des producteurs locaux et des habitants de Lennon et alentours : installation de casiers alimentaires en libre-service » par la commune peut prétendre à une demande de subvention auprès de l'Europe via le fond FEADER – LEADER.

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Recettes		
Type de dépense	**Montant**	**Financeur**	**Montant**	**% du projet**
Installation de casiers alimentaires en libre-service	*59 960.00*	*Europe – FEADER (Leader)*	*16 972.00*	*28*
		État – ANCT	*25 000.00*	*42*
		Autofinancement	*17 988.00*	*30*
Total	**59 960.00€**	**Total**	**59 960€**	**100%**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE :

Article 1 : Approuve le projet présenté et valide le plan de financement prévisionnel ci-dessus.

Article 2 : Autorise le Maire à solliciter des subventions auprès de tout financeur (Europe notamment FEADER-Leader, DLAL FEAMP, ITI FEDER, Etat, Région, Département…).

Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 029-212901235-20260908-DELIB_20260902-DE

Article 3 : Autorise le Maire à signer tout document afférent au dossier de demande de subvention « d'Épicerie partagée au service des producteurs locaux et des habitants de Lennon et alentours : installation de casiers alimentaires en libre-service ».

Article 4 : Autorise le Maire à apporter toute modification au plan de financement en fonction de l'évolution du projet « d'Épicerie partagée au service des producteurs locaux et des habitants de Lennon et alentours : installation de casiers alimentaires en libre-service ».

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Lennon, le 8 septembre 2026

Le Secrétaire de séance,
Yannick CARIOU

Le Maire,
Ronan JEZEQUEL